Envoyé en préfecture le 08/12/2025
Reçu en préfecture le 08/12/2025
Publié le
ID : 029-212900062-20251205-202512092-DE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU VENDREDI 5 DECEMBRE 2025

Convocation en date du 28 novembre 2025.

Le vendredi cinq décembre deux mil vingt-cinq, à dix-huit-heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni, en Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian PENNANECH, Maire.

Présents : Monsieur Christian PENNANECH, Madame Liesbeth VAN HORNE, Monsieur Stéphane LOZACHMEUR, Madame Sandrine GUEIT, Monsieur Jean-Christophe CORBEL, Madame Anne BOURBIGOT, Madame Annie RANNOU, Madame Agnès GAREL, Monsieur Guy LE LOUPP, Monsieur Alain FOLGOAS, Madame Hélène LE QUINQUIS, Madame Laurence BAUGE, Monsieur Mathieu CHUTO, Monsieur Stéphane MOREL, Monsieur Patrice GUILLOU, Madame Astrid GAUGAIN, Monsieur André MORVAN, Madame Elodie SURGET, Monsieur Christophe LABORY.

Membres ayant donné procuration : Madame Christelle ANDRE a donné procuration à Madame Sandrine GUEIT, Monsieur Michel DONNARD a donné procuration à Monsieur Stéphane LOZACHMEUR, Madame Véronique IRIS a donné procuration à Anne BOURBIGOT, Madame Sophie CADIOU a donné procuration à Madame Liesbeth VAN HORNE, Monsieur Jean-Claude JACQ a donné procuration à Madame Astrid GAUGAIN.

Membres absents : Monsieur Jean-François QUENET, Madame Morgane JAN, Monsieur Loïc AUDO.

Madame Laurence BAUGE a été nommée secrétaire de séance.

2025-12-092

URBANISME

Acquisition à titre gratuit des parcelles cadastrées section AH n° 477, 478, 410, 450, 428, 448, 447, 446

Il est proposé d'acquérir, à titre gratuit, les parcelles cadastrées section AH n° 477, 478, 410, 450, 428, 448, 447 et 446, d'une superficie totale de 7479 m², correspondant à l'emprise de la rue Marie Pasteur et des espaces verts, propriétés de la société ESPACIL ACCESSION domiciliée 1, rue Pierre Mendes France 5600 LANESTER.

Il est précisé que tous les frais inhérents à la mutation immobilière seront à la charge de la société ESPACIL ACCESSION. Monsieur le Maire sera autorisé à signer les actes de cession.

Envoyé en préfecture le 08/12/2025
Reçu en préfecture le 08/12/2025
Publié le
ID : 029-212900062-20251205-202512092-DE

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal :

- D'APPROUVER l'acquisition de ces parcelles
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les actes correspondants ainsi que tous documents s'y rapportant.

<u>Décision du Conseil Municipal :</u> Adopté à l'unanimité.

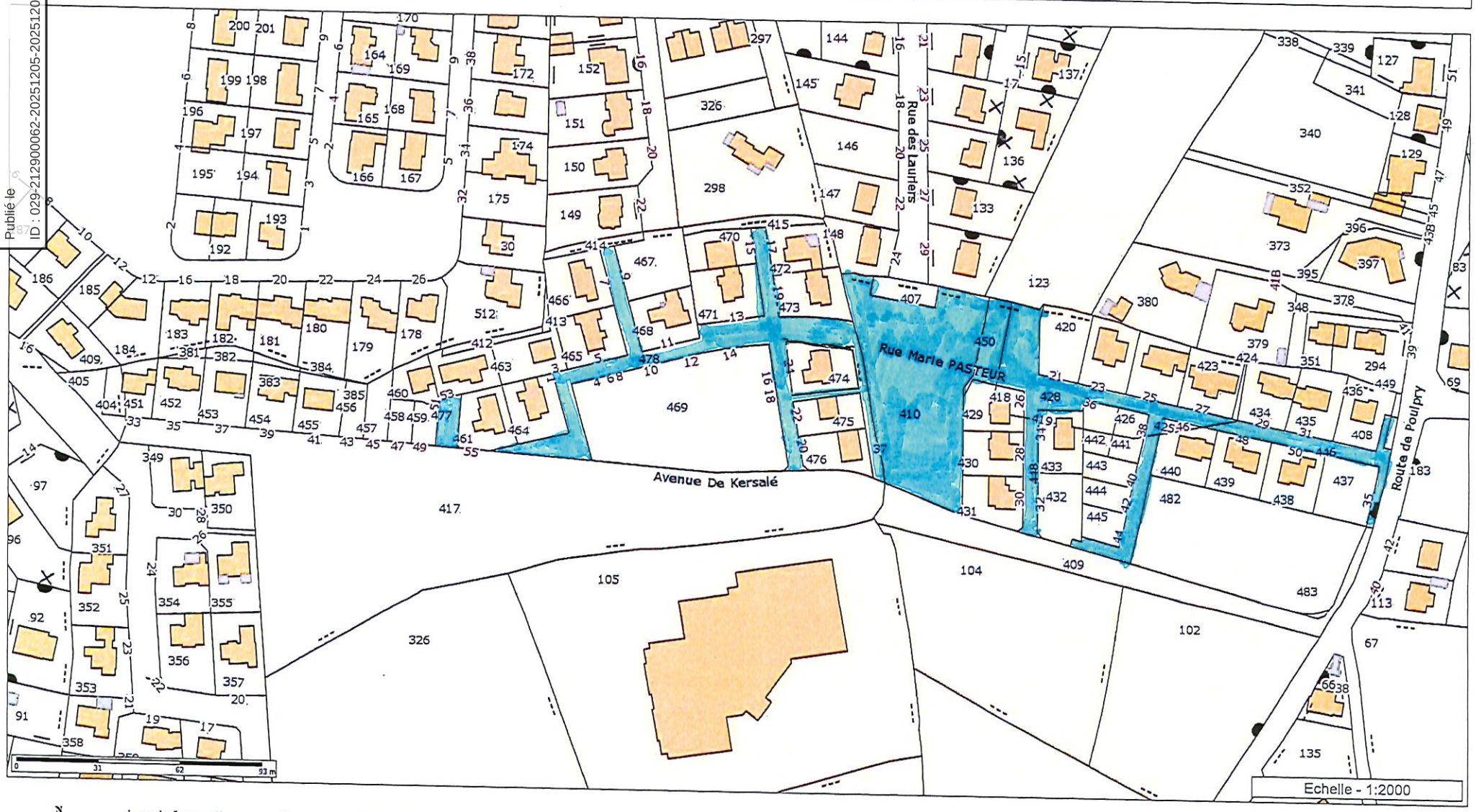
Pour copie conforme
Bénodet, le 8 décembre 2025
Christian PENNANECH
Maire,

MAIRIE DE BENODET
FINISTÈRE

Envoyé en préfecture le 08/12/2025
Reçu en préfecture le 08/12/2025
Publié le
ID : 029-212900062-20251205-202512092-DE

VILLE DE BÉNODET

plan cadastral



Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.